



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Sustainable Bond – Emerging Markets Corporate IG, Classe d'actions Y USD dist

un compartiment de JSS Investmentfonds (ISIN : LU1210450521)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- JSS Sustainable Bond – Emerging Markets Corporate IG (le « Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de ce dernier. Le Fonds intègre les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement afin de réduire les expositions controversées, d'aligner le portefeuille sur les normes internationales, d'atténuer les risques de durabilité, d'exploiter les opportunités émanant des tendances ESG et d'obtenir un point de vue plus éclairé sur les participations du portefeuille. Le Fonds entend limiter les risques et exploiter les opportunités qui découlent des mégatendances liées au thème de la durabilité (raréfaction des ressources, transition démographique, changement climatique, responsabilité, etc.). A cet effet, le Fonds exclut systématiquement les émetteurs exposés à des activités controversées telles que détaillées dans les « JSS standard exclusions » (exclusions standard de JSS) décrites au chapitre 3.1 du prospectus du Fonds.
- Le Fonds vise à générer le plus de revenus d'intérêts possible tout en aspirant à une répartition équilibrée des risques et à une liquidité optimale.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Il utilise toutefois l'indice JPM Corporate Broad EMBI Diversified High Grade comme indice de référence (l'« Indice de référence »).
- Les investissements sont effectués dans le monde entier, principalement dans des titres à taux fixe ou variable (y compris des obligations à coupon zéro) émis ou garantis par des entreprises domiciliées dans les pays émergents ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.
- Par marchés émergents, l'on entend les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Afrique tels que définis par J.P. Morgan Index Research, ainsi que d'autres pays qui se trouvent à un stade comparable de leur développement économique ou dans lesquels de nouveaux marchés de capitaux sont créés.
- Au moins 70% des actifs nets du Fonds sont investis dans des titres et des instruments du marché monétaire ayant une notation « investment grade » (« IG »). La catégorie « investment grade » correspond à une note de crédit d'au moins BBB- (Standard & Poor's), Baa3 (Moody's) ou une notation équivalente. En outre, le Fonds peut, s'il y va de l'intérêt des actionnaires, conserver des titres en difficulté (par exemple en raison d'une rétrogradation de leur notation), mais n'investit pas activement dans ces titres.
- Sur une base cumulée, une limite globale de 10% s'appliquera aux investissements dans des titres en difficulté (distressed securities), des CoCos et des ABS.
- En général, la majorité des positions au sein du Fonds entrent dans la composition de l'indice de référence. Afin d'exploiter des opportunités d'investissement spécifiques, le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner de manière discrétionnaire des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence.
- Les participations et leurs pondérations au sein du portefeuille du compartiment s'écarteront des pondérations des titres inclus dans l'Indice de référence ; par conséquent, les rendements du compartiment peuvent s'écarter de la performance de l'Indice de référence.
- Les actions de ce Fonds peuvent être rachetées ou échangées chaque jour ouvrable.
- Cette classe d'actions distribue généralement ses revenus aux investisseurs en avril et en octobre (pour autant que des revenus aient été générés et que les exigences du prospectus soient respectées).

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Ce Fonds est classé dans la catégorie de risque 4, car la valeur des investissements fluctue modérément conformément à la politique d'investissement et de ce fait, les rendements escomptés tout comme le risque de perte potentiel peuvent être relativement supérieurs à la moyenne.
- Les éventuels défauts de paiement d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie dans le cadre d'une transaction sur instruments dérivés ont une incidence négative sur la valorisation des investissements du compartiment.
- Le recours à des instruments dérivés peut engendrer un effet de levier et, en conséquence, une augmentation de la volatilité du Fonds.
- S'agissant des instruments financiers dérivés (produits dérivés) qui ne sont pas négociés sur des marchés réglementés, les risques de contrepartie peuvent en outre devenir plus conséquents.
- Les transactions avec des contreparties domiciliées dans des pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie accru en raison de la situation politique et économique.
- Le Fonds peut investir une part de ses actifs dans des instruments qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou un marché similaire. Il peut s'avérer difficile de trouver rapidement un acheteur pour ces instruments, ce qui augmente le risque que le processus de rachat doive être suspendu.
- L'investissement dans des titres de type « distressed » s'assortit d'un risque d'insolvabilité accru, qui peut survenir lorsque les sociétés concernées se trouvent en situation de défaut de paiement ou rencontrent de graves difficultés financières.
- Le fonds détient suffisamment de liquidités et d'investissements qui peuvent être vendus en un jour dans des conditions de marché normales. Toutefois, il peut également détenir des investissements moins liquides. Les outils de gestion des liquidités mis en place par le fonds ainsi que les dispositions prises en matière de fréquence des transactions sont appropriés au regard de sa stratégie d'investissement et de ses actifs sous-jacents.
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le Fonds.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	0.82%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants se basent sur les données de la période de 12 mois clôturée en Juin 2022 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les coûts des opérations de portefeuille à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie au titre de l'acquisition ou de la cession d'autres fonds.

Des informations complémentaires relatives aux frais figurent dans le prospectus, au chapitre « Commissions, frais et aspects fiscaux ».

Performances passées



- Le Fonds a été lancé en 2014 et cette classe d'actions en 2021.
- Veuillez noter que la devise de l'indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.
- À compter du 22/09/2020, le compartiment JSS Corporate Bond – Global Emerging Markets est renommé JSS Corporate Bond – Emerging Markets IG.
- À compter du 16/07/2021, le JSS Bond - Emerging Markets High Yield est absorbé par le JSS Corporate Bond – Emerging Markets IG.
- À compter du 23/07/2021, le JSS Corporate Bond – Emerging Markets IG est renommé JSS Sustainable Bond – Emerging Markets Corporate IG.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds.
- Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment de JSS Investmentfonds. Le prospectus et les rapports réguliers sont établis pour JSS Investmentfonds dans son ensemble.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Représentant en Suisse : J. Safra Sarasin Investmentfonds AG, Wallstrasse 9, CH-4002 Bâle. Agent payeur en Suisse : Bank J. Safra Sarasin AG, Elisabethenstrasse 62, CH-4051 Bâle. Lieu de mise à disposition des documents importants pour les investisseurs en Suisse : le prospectus et les Statuts, les Informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant et de l'agent payeur en Suisse.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.